JEUDI 8 FEVRIER 2018

SOMMAIRE

1) Les copines et copains de Macron
2) Le ciel nous tombe sur la tête
3) La borne est dépassée
4) Il lui rentre dedans
5) Selon les patrons : tous coupables
6) Non à la précarité !
7) L'empoigne…

Diez Gérard La Presse en Revue

I) Benoît Hamon fustige une « classe politique parasitaire » autour d'Emmanuel Macron

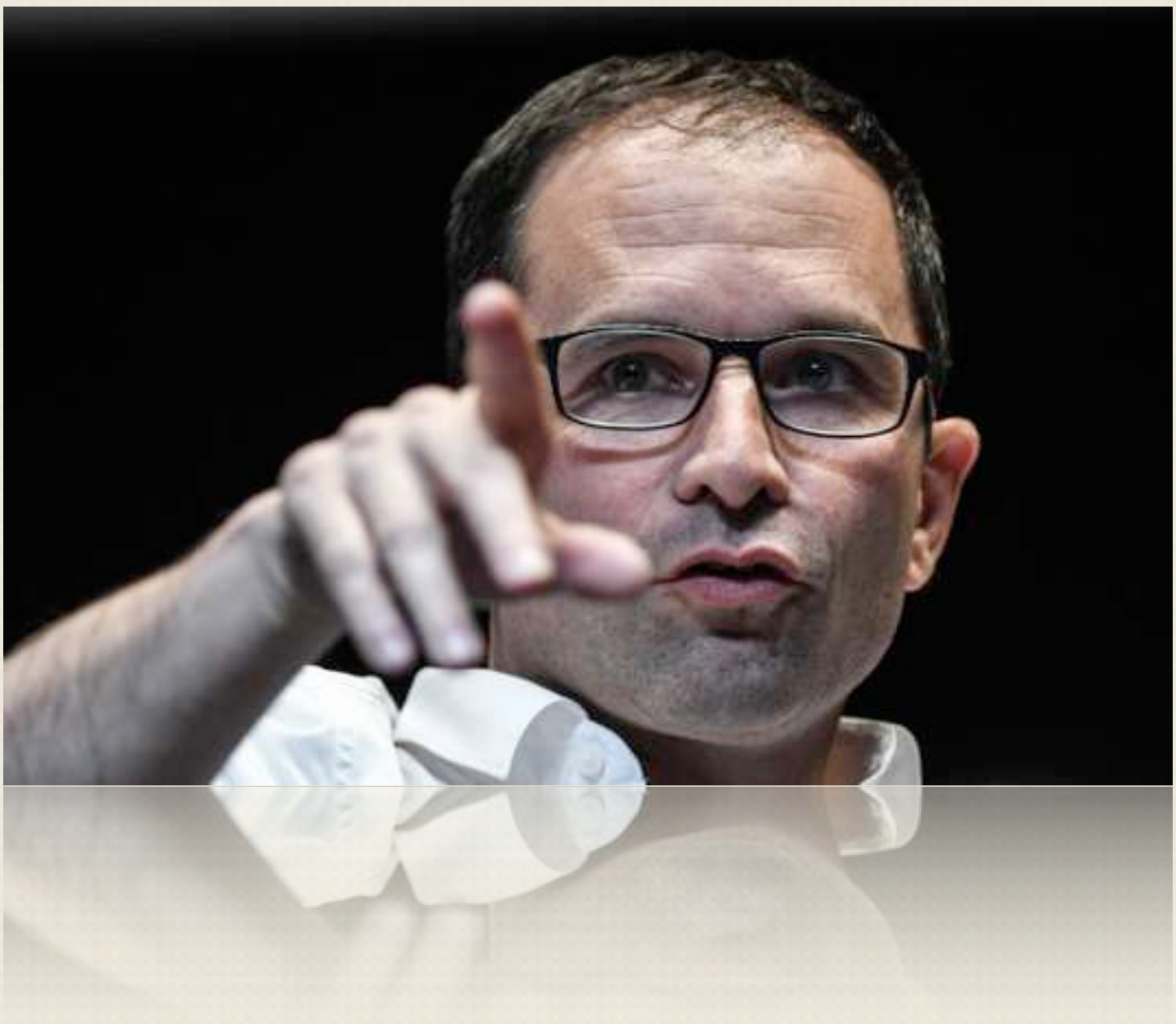

Le Monde Par Abel Mestre

L’ancien candidat socialiste à la présidentielle a présenté l’organigramme de son mouvement Génération·s.

Benoît Hamon est d’humeur mordante. Pendant une conférence de presse qui a duré plus d’une heure, lundi 5 février dans un café parisien du 11e arrondissement, l’ancien candidat à la présidentielle n’a pas mâché ses mots. Profitant de la présentation de l’organigramme de son mouvement, Génération·s, né le 2 décembre 2017, il a vertement attaqué le président de la République, Emmanuel Macron, et la politique qu’il mène, « un néobonapartisme ». « Les Français ont mis fin au bail d’une classe politique qu’ils jugeaient parasitaire et inutile. La nouvelle classe politique est tout autant parasitaire. Elle met tout en œuvre pour capter l’essentiel de la richesse et la redistribuer aux plus aisés », a-t-il déclaré.

M. Hamon, qui dit ne pas s’occuper du congrès du Parti socialiste, a aussi adressé une pique à Jean-Luc Mélenchon et à La France insoumise, sans les nommer : « Il vaut mieux incarner collectivement des coopérations plutôt que de réfléchir hégémonie et compétition » entre les formations de gauche. Enfin, la dernière cartouche fut pour Manuel Valls et ses amis du Printemps républicain, que Benoît Hamon ne nomme pas non plus : « Il y a une profonde régression lorsque l’on renvoie les Français à des identités secondaires. Ceux qui font cela ne sont jamais réveillés par les injustices sociales. Ils se réunissent entre eux, bien au chaud dans des théâtres. » Une allusion à la journée organisée le 6 janvier par le Printemps républicain, en hommage aux victimes des attentats de janvier 2015, à laquelle Manuel Valls a assisté.

Direction bicéphale

Une chose est sûre : Benoît Hamon compte jouer avec Génération·s un rôle structurant dans la recomposition d’une gauche en pleine crise d’identité. Affirmant vouloir faire émerger de nouvelles têtes et de nouveaux cadres, il a nommé deux porte-parole. Son proche Ali Rabeh, adjoint au maire de Trappes (Yvelines), l’ancienne circonscription de M. Hamon. Et l’économiste Aurore Lalucq, codirectrice de l’institut Veblen. Elle travaillait, lors de la campagne présidentielle, sur la question de transition écologique.

Par ailleurs, Génération·s, qui revendique 50 000 adhérents et 700 comités locaux, a mis en place sa direction bicéphale. D’un côté, la coordination politique provisoire (où l’on retrouve plusieurs membres d’Europe Ecologie-Les Verts), élus le 2 décembre par les militants. Avec Benoît Hamon, cet organe de de trente-deux membres vient de signer une tribune dans Libération demandant la reconnaissance d’un Etat palestinien.

De l’autre, le conseil des membres, trente personnes à parité tirées au sort sur 3 600 candidatures, chapeauté par Pierre Cohen (ancien maire PS de Toulouse entre 2008 et 2014) et Sandra Laugier (professeure de philosophie à Paris-I).

LAPRESSEENREVUE.EU

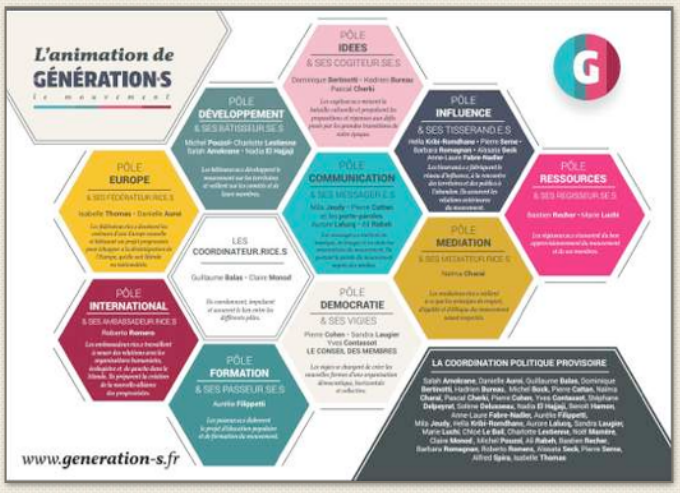

Le mouvement est animé par onze pôles en relation les uns avec les autres. On peut citer, entre autres, le « pôle Europe et ses fédérateur·rices » ; le « pôle développement et ses bâtisseur·se·s » ; le « pôle influence et ses tisserand·e·s » ; le « pôle idées et ses cogiteur·se·s » ; etc. Chaque pôle est piloté par un ou plusieurs responsables.

« Notre feuille de route est déclinée selon trois principes : résister, diffuser nos solutions et mener la bataille culturelle, notamment pour se débarrasser du lexique libéral et conservateur et travailler sur nos propres contenus », affirme Benoît Hamon. Génération·s devrait ainsi prendre à bras-le-corps la question des migrants et de la réforme des universités, mettre une nouvelle fois l’accent sur les questions de l’emploi et du revenu universel, mais aussi sur les thématiques environnementales.

Le programme est donc chargé. En février, un appel commun avec plusieurs mouvements et personnalités européennes – au nombre desquelles Yanis Varoufakis, l’ancien ministre grec des finances – sera publié. En mars, une réunion de cette « troisième voie européenne » qui se veut une alternative aux conservateurs et aux souverainistes, devrait avoir lieu à Naples. En mai, Génération·s réfléchit à rebondir sur les cinquante ans de Mai 68 pour mettre en valeur « les espérances d’aujourd’hui ». En juin, enfin, devrait avoir lieu un congrès du mouvement.

Le Monde.fr

II) L'épisode grand froid se poursuit avec nouvelles chutes de neige et baisse des températures

Auteur : Par AFP-Paris

Au lendemain d'embouteillages monstres autour de Paris, de nombreux Franciliens s'apprêtent à laisser leur véhicule au garage mercredi, de nouvelles chutes de neige étant attendues dans la matinée en Ile-de-France mais également sur la moitié nord du pays, suite d'un épisode de grand froid qui se poursuit sur tout le territoire.

L'épisode neigeux "notable et durable" rend les conditions de circulations difficiles sur un axe allant des Pays de la Loire et du Poitou aux Ardennes, en passant par l'Ile-de-France, selon Météo-France, qui a maintenu dans la nuit de mardi à mercredi 27 départements en vigilance orange neige et verglas jusqu'à mercredi 14h00.

Mardi à 23H00, Météo-France a relevé 6 centimètres à Tours, 7 cm à Paris-Montsouris, 9 cm à Blois, 11 cm à Orléans, 13 cm à Chartres. L'institut attend dans la matinée de mardi 7 à 15 cm sur les départements placés en vigilance orange et jusqu'à 20 cm localement.

"On est sur un scénario de renforcement de la neige alors que la tenue est facilitée par des températures un peu en baisse", a expliqué à l'AFP Emmanuel Demaël, prévisionniste chez Météo-France. La situation pourrait devenir critique dans la nuit de mercredi à jeudi avec la chute des températures - jusqu'à moins 10 degrés - et l'apparition de "gelées" sur les sols enneigés, a-t-il ajouté.

En Ile-de-France, un pic de 739 kilomètres de bouchons a été enregistré mardi peu avant 19H30 par le site d'informations routières Sytadin, avant d'amorcer un reflux, à moins de 500 km à 21H45. Les bus desservant Paris et la banlieue parisienne ont tous été rappelés dans leur dépôt en début de soirée.

Mardi vers 22H00 dans le nord de Paris, à l'arrêt du tram 3b près de la porte de la Chapelle, des "putain", "fait chier" fusaient sur tous les tons: plus de bus et le panneau électronique du tram indique le prochain départ dans 36 mn pour un service partiel, 55 mn pour le terminus porte de Vincennes.

Même heure, mêmes mines déconfites à la gare routière de Bobigny, au bout de la ligne 5 du métro d'où partent normalement une quinzaine de lignes de bus, a constaté une journaliste de l'AFP. "Ohlalala" soupire une dame sous son parapluie. "Qu'est ce qu'on va faire ?" s'inquiète Driss, venu du Maroc et qui veut aller chez sa sœur à Rosny-Sous-Bois.

- Transports perturbés -

Ce premier épisode neigeux remarquable de la saison, après un mois de janvier exceptionnellement doux, provoque aussi des perturbations dans les transports.

Les transports scolaires ne circuleront pas mercredi dans plusieurs départements, notamment dans l'Orne, l'est de Eure, en Seine-Saint-Denis, en Essonne, dans les Yvelines, la Seine-et-Marne, la Marne et la région Centre-Val de Loire.

La SNCF a réduit la vitesse de ses trains sur une partie de son réseau, occasionnant d'importants retards, tandis que la LGV Atlantique subissait des perturbations.

En Ile-de-France, sur les axes routiers principaux, la circulation a été interdite mardi dès 14H00 aux véhicules de plus de 7,5 tonnes qui devaient contourner la région ou s'arrêter sur une des 43 zones de stockage de poids lourds, selon la Préfecture de police qui invitait les particuliers à limiter leurs déplacements routiers.

La tour Eiffel a été fermée mardi en raison des conditions météo. L'aéroport d'Orly a été exceptionnellement laissé ouvert jusqu'au moins 00h30 contre 23h30 habituellement pour permettre aux avions de décoller.

Vingt-deux départements, dont les huit d'Ile-de-France, le Nord et le Rhône, ont activé depuis lundi leur "alerte grand froid" pour l'hébergement des sans-abri. Avec à la clé l'ouverture d'un millier de places d'hébergement d'urgence, en plus des 13.000 déjà prévues pour l'hiver: 649 places supplémentaires en IDF, 110 dans un gymnase de Lyon...

Vendredi pourrait voir l'arrivée d'une nouvelle perturbation neigeuse, venue cette fois du nord-ouest, touchant tout un pan des Hauts-de-France jusqu'au Limousin en passant par l'Ile-de-France.

Auteur : Par AFP - Paris

FranceSoir

III) Neige: les autorités auraient-elles pu mieux gérer la crise météo?

Élisabeth Borne - LOIC VENANCE / AFP

Alors que les chutes de neige ont entraîné un véritable chaos sur les routes d'Île-de-France depuis mardi soir, la question de l'anticipation de cette crise météorologique par les pouvoirs publics est posée.

Depuis le PC circulation de Créteil, la ministre chargée des Transports ne peut ce mercredi matin que constater que "la situation reste difficile", alors que les chutes de neige ont paralysé l'Île-de-France depuis mardi soir. "Évitez de prendre votre voiture, et essayez de vous rabattre sur les transports en commun", recommande la ministre, alors que 1.500 personnes ont dû passer la nuit dans leurs véhicules sur la N118 et que la région parisienne a compté jusqu'à 740 kilomètres de bouchons - un record. Une réponse insuffisante de la part des pouvoirs publics?

Régulation du trafic

En partie, selon Christophe Barbier, éditorialiste pour BFMTV.

"*On a sous-estimé le choc météo. Parfois la nature est plus forte que nous. On ne peut pas demander à l'Etat ou aux régions de s'équiper comme si on était au Canada, alors que ce genre d'épisode arrive très rarement*."

Cependant, une gestion différente de cette crise météo serait possible selon lui:

"*Il faut dire aux gens : 'Ne venez pas! On vous demande, on vous interdit de venir si vous n'avez pas une voiture équipée avec des pneus neiges ou des chaînes dans le coffre.' On le fait quand il y a des pics de pollution, on dit aux Français: 'Vous ne circulez pas, ou dans certaines conditions'. Pourquoi on ne dit pas aux Français: 'Attention, vous n'avez pas le droit de prendre votre voiture sans équipement'?*"

Déficit d'information

Sur notre antenne, la présidente de la région Île-de-France Valérie Pécresse estime pour sa part qu'il y a "beaucoup de travail à faire sur l'information des voyageurs en amont".

"*Le problème, ce n'est pas que les transports soient bloqués, on ne va pas empêcher aux branches d'arbres de tomber quand il neige, c'est qu'on organise la vie en fonction de ces perturbations. (...) À l'heure des réseaux sociaux, l'information doit être en temps réel", plaide l'élue Les Républicains.*

Depuis le PC sécurité de Créteil, Élisabeth Borne assurait, elle, que "la situation devrait s'arranger dans le courant de la matinée".

Louis Nadau

BFM TV.

IV) Levallois-Perret : Grand Corps Malade s'en prend à Balkany sur un marché

C'est presque une scène d'un autre temps, à laquelle ont assisté les habitants de Levallois-Perret, ce mardi 6 février au matin. Sur le marché de la ville, l'artiste Grand Corps Malade est venu à l'improviste pour pousser la chansonnette, accompagné d'une petite équipe.
"J'ai vu arriver un type immense, avec un musicien, et deux caméras. Il s'est installé entre le fleuriste et le poissonnier. C'était un air très engagé, et drôle, avec une tonalité de Brassens", raconte ainsi au Parisien une riveraine qui faisait justement son marché dans la cité des Hauts-de-Seine.

https://dai.ly/x6ebuic

L'artiste, réputé pour ses textes engagés, n'était pas seulement venu chanter, il était aussi là pour dénoncer. En ligne de mire, le maire de la ville, Patrick Balkany, critiqué par le slameur à travers un texte cru. "Qui est-ce qu'il tient par les couilles pour être encore maire de Levallois ?", s'interrogeait ainsi Grand Corps Malade face aux badauds venus l'écouter.

Au journal Le Parisien, l'artiste a même expliqué se rendre "très souvent" à l'improviste dans des villes différentes pour y chanter. Le texte du jour, lui, est "une déclaration d'admiration absolue", expliquera ironiquement Grands Corps Malade au quotidien. Une déclaration dont Patrick Balkany se serait certainement passé, lui à qui la justice s'intéresse régulièrement.

orange

V) "Le leitmotiv 'classes laborieuses, classes dangereuses' n'est pas sorti de l'esprit des magistrats"

Philippe Poutou le 15 janvier 2018 devant le tribunal de Paris, lors de son procès (Jacques Demarthon / AFP)

Par
Mathieu Dejean

Depuis le début de l'année, les procès de militants syndicaux s'enchaînent. Alors que Loïc Canitrot (CGT-Spectacle) et Philippe Poutou (CGT-Ford) ont été relaxés, Gaël Quirante (SUD PPT 92) est menacé de licenciement par la

LAPRESSEENREVUE.EU

direction de La Poste. L'avocate spécialiste du droit du travail Marie-Laure Dufresne-Castets, auteure d'"Un Monde à gagner" (éd. Don Quichotte), décrypte cette situation.

De Philippe Poutou à Gaël Quirante, en passant par Loïc Canitrot, plus en plus de militants passent en procès pour des faits qui leurs sont reprochés lors d'actions syndicales. Cela témoigne-t-il d'une plus grande sévérité patronale selon vous ?

Marie-Laure Dufresne-Castets – Il y a effectivement un lien à faire entre, d'un côté, l'accroissement de la libéralisation et l'effacement des règles en droit du travail, qui donnent les coudées franches aux patrons pour faire ce qu'ils veulent, et de l'autre un appesantissement du contrôle d'Etat sur les personnes. Les moyens policiers se sont en effet multipliés sous le prétexte des attentats que la France a subis, si bien que la police est extrêmement présente, et la justice n'est plus conçue que comme un moyen répressif.

On observe donc que dès qu'il y a des problèmes dans une entreprise, on envoie des salariés au correctionnel. Cela a été le cas de Loïc Canitrot, de la Compagnie Jolie Môme. Je me suis également occupée de neuf salariés de PSA qui ont simplement accompli leur mission de délégués syndicaux. Pour défendre des salariés en retour d'arrêts maladies, ils sont montés au bureau du chef – une tradition ouvrière assez classique –, où ils sont restés 17 minutes. Pour cet acte, ils ont été poursuivis pour "séquestration" [et condamnés chacun à cinq mois de prison avec sursis, ndlr]. Notons que cela ne tombe jamais tout à fait par hasard : Peugeot avait déjà en tête le prochain coup, qu'il est en train de jouer actuellement avec sa rupture conventionnelle collective, qui entraîne des suppressions de postes à Poissy.

Pour préparer cela, on commence par faire peur aux gens, en en poursuivant quelques-uns. C'est une tactique qui n'est pas nouvelle. Or on se rend compte qu'elle est devenue quasi-systématique. Désormais, les employeurs dégainent tout de suite.

"On assiste à une double évolution : du droit du travail dans le sens d'un libéralisme effréné, et un accroissement du contrôle policier sur la population"

Il y a donc un lien direct entre ces persécutions et la réforme du code du travail et les ordonnances Macron, qui semblent donner plus de pouvoir aux entreprises ?

Dans mon analyse, il existe bien un lien. Plus la société devient libérale sur le plan économique, plus elle se durcit sur le plan du contrôle policier. C'est un grand classique. Dès lors que l'on voit les disparités économiques s'accentuer et que les employeurs se mettent à avoir tous les droits, comme c'est le cas en ce moment, le pouvoir se dote d'un appareil de répression pour mater la réaction de la population. C'est déjà ce qui s'était produit sous Napoléon III, qu'on surnommait "Le Petit" en raison de ce qu'il était moralement. On assiste actuellement à une double évolution : l'évolution du droit du travail dans le sens d'un libéralisme effréné, et un accroissement du contrôle policier sur la population.

Dans ce contexte, que se passe-t-il dans les tribunaux ? Pendant le procès de Loïc Canitrot, son avocate a dénoncé une "prise de parti outrancière du parquet pour le puissant", en l'occurrence le Medef. Est-il vraiment difficile d'avoir des procès équitables quand ils opposent des militants à des grandes puissances économiques ?

Dans ce procès en particulier, ils ont été absolument obligés de relaxer Loïc, car ils étaient au bord du grotesque. Le chef de la sécurité du Medef a même retiré sa plainte au dernier moment, alors que la procédure durait depuis plus d'un an. On était quasiment dans un cas de dénonciation calomnieuse.

"Les parquets n'ont pas le même traitement des affaires, selon que le poursuivant est employeur ou salarié"

On observe que les parquets poursuivent avec une grande célérité les travailleurs. En revanche, ils peinent à poursuivre les employeurs. Un exemple à Versailles - c'est frappant car c'est le même tribunal : je m'occupe d'un cas d'accident mortel du travail qui a mis quatre ans pour venir devant le tribunal correctionnel – Renault était le donneur d'ordre, dans un système de sous-traitant –, alors que les neufs salariés de PSA qui sont restés 17 minutes dans le bureau de leur chef, ça a mis six mois ! Les parquets n'ont pas le même traitement des affaires, selon que le poursuivant est employeur ou salarié.

La neutralité sous laquelle les parquets se drapent n'est-elle pas effective ?

Je crois que personne n'est véritablement neutre. Les parquets sont en relation hiérarchique directe avec l'exécutif. Mais même les juges sont en règle générale d'une extrême sévérité à l'égard des petits, et d'une mansuétude souvent impressionnante à l'égard des puissants. Ce n'est pas une nouveauté : les juges sont du côté de l'ordre établi. Toute personne qui redresse la tête et semble contester cet ordre est en puissance quelqu'un de dangereux à leurs yeux.

Lors des procès de militants syndicaux, leurs actes tendent souvent à être définis comme relevant du domaine du fait divers. Est-ce que vous observez cette tension ?

En effet. Je ne suis pas pour une immunité syndicale : si des syndicalistes commettent des infractions, ils doivent être punis, l'Etat doit intervenir pour les réprimer. Mais dans l'appréciation de la peine, tous les éléments doivent intervenir. Le problème c'est que même quand aucune infraction n'a été commise, la plupart du temps les travailleurs se retrouvent condamnés.

"Le leitmotiv 'classes laborieuses, classes dangereuses' n'est pas sorti de l'esprit des magistrats"

Le poids de l'institution et les codes des tribunaux ne participent-ils pas, dans ces cas-là, à discréditer la parole des syndicalistes ?

On pourrait faire de la sociologie judiciaire, effectivement, et se rendre compte que les magistrats sont du côté du manche. Ils sont en outre d'un conformisme très impressionnant. C'est sans doute le caractère qui domine chez eux. Le leitmotiv "classes laborieuses, classes dangereuses" n'est pas sorti de leur esprit.

Est-ce que cela vise à faire plier les travailleurs, à ne plus contester ?

Oui. Les riches veulent être protégés, le pouvoir en place protège les riches, et il le fait grâce à cette répression policière.

Récemment Philippe Poutou et Loïc Canitrot ont été relaxés. Cela prouve que la justice peut être un outil de défense efficace contre un patronat qui cherche à réduire les salariés au silence ?

La justice peut être un outil en droit du travail. On peut toujours tenter d'obtenir justice, et il arrive qu'on l'obtienne. Sur le plan pénal je distinguerais cependant les choses. Il y a eu des mobilisations très importantes autour de Loïc, son procès a été très bien relayé par les médias. Dans ces cas-là, la justice se fait sous le regard du public. Les juges sont donc plus attentifs à ce qu'ils rendent.

Pour les salariés de PSA, le procès n'a été que très relativement relayé, parce que ce ne sont pas des artistes, que ce sont des délégués peu connus, à la différence de Philippe Poutou. A ce moment, la justice passe d'une manière plus dure. Mettre les événements sous les yeux du public constitue une aide non négligeable. C'est la raison pour laquelle la justice est publique en France : les juges doivent rendre compte de leurs décisions, elles doivent apparaître justes à la population. La justice est faite pour ça, en principe.

Propos recueillis par Mathieu Dejean

lesinrocks.com

LAPRESSEENREVUE.EU

VI) «NOUS NE VOULONS PAS D'UN MONDE DE PRÉCARITÉ» - Mélenchon

Intervention de Jean-Luc Mélenchon le 6 février 2018 à l'Assemblée nationale sur la ratification des ordonnances du gouvernement sur le code du travail. Le président du groupe « la France insoumise » a dénoncé la vision étriquée de l'entreprise que portent ces textes et a dénoncé le monde de précarité qu'ils vont créer.

https://youtu.be/DTJB3AqxS6k

JEAN-LUC MÉLENCHON

youtube.com

VII) Quand François Ruffin et Christophe Castaner s'empoignent sur Candy Crush

VIDÉO. Invité sur France Inter, le député de La France insoumise a reproché au ministre son comportement à l'Assemblée lors d'une de ses prises de parole.

Le député de la Somme François Ruffin.
© JACQUES DEMARTHON / AFP/ JACQUES DEMARTHON

François Ruffin fait régulièrement parler de lui depuis son élection à l'Assemblée en juin dernier. Son apparition au mois de décembre dans l'hémicycle, vêtu d'un maillot de football, avait créé une polémique menant à la mise en place d'un code vestimentaire pour les députés. Invité de la matinale de France Inter mercredi 7 février, il est d'ailleurs revenu sur cet épisode.

« Ma fonction est d'apporter de la vie et de l'envie dans la politique, de faire de l'Assemblée un lieu de démocratie avec des choses qui se passent et un certain panache », a-t-il déclaré, avant de tacler l'occupant du perchoir : « François de Rugy voudrait une assemblée qui soit aussi triste et ennuyeuse que lui. Quand je l'entends à la tribune avec sa voix, j'ai l'impression que l'on assiste à un enterrement. »

Mais François Ruffin s'en est surtout pris à Christophe Castaner, qu'il a accusé de n'avoir pas écouté l'une de ses interventions. « Pendant que je présentais mon rapport sur le burn-out jeudi dernier […] monsieur Castaner […] a passé son temps sur son téléphone à ne pas du tout répondre aux questions sur le burn-out et à jouer à Candy Crush, vraisemblablement », s'est emporté le député de la Somme.

https://dai.ly/x6edx5n

« François Ruffin est un petit menteur ! »

Une sortie qui n'a pas plu à l'intéressé. Le secrétaire d'État chargé des Relations avec le Parlement a réagi dans les minutes qui ont suivi sur son compte Twitter. « Décidément, François Ruffin est un petit menteur ! » a-t-il écrit, ajoutant qu'il n'avait « aucun jeu » sur son téléphone. « Je n'ai pas besoin d'un détecteur de mensonges le concernant », a-t-il ajouté, laissant entendre que le rédacteur en chef de Fakir n'en était pas à son coup d'essai.

« La loi ne se fait pas à l'Assemblée »

François Ruffin avait en effet déjà ciblé Christophe Castaner dans une vidéo publiée par son journal, Fakir, en janvier 2017. Il avait accusé celui qui était alors porte-parole du candidat Macron d'être « malhonnête et incompétent » dans le dossier de la reprise de la société française Ecopla, dans lequel il était impliqué.

Au-delà des reproches faits à l'ancien porte-parole du gouvernement sur sa concentration pendant les débats, François Ruffin a plus généralement critiqué le rôle actuel de l'Assemblée nationale. « Aujourd'hui, c'est une mascarade […] C'est la chambre d'enregistrement des désirs du président […] Tout le monde autour de cette table sait que

lepoint.fr

Le Point

A Suivre...
La Presse en Revue

LAPRESSEENREVUE.EU

Bonjour à toutes et tous,

Mon premier compte a été piraté. J'ai tout perdu et mes amis avec. Je suis désolé. La porte reste ouverte néanmoins.

Pas de reconnaissance à l'abruti ayant fait ça.

Mes amitiés aux autres